



Juin 2024 · Vol. 14 no.2



CRÉDIT PHOTO : MANON DUMAS



s o m m a i r e

- Conseil municipal . 1
- Mot du maire . 2
- Bilan financier 2023 . 3
- Gestion des déchets . 4
- Sécurité incendie . 5
- Réglementation . 6
- Travaux à venir . 7
- Travaux publics & environnement . 8
- Urbanisme . 9-10
- Loisirs & évènements . 11-17
- Communautaire . 18
- Initiative bienveillante . 19

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL À VENIR

2 JUIL. / 5 AOÛT / 3 SEPT.

Veuillez prendre note qu'à partir de maintenant, les séances du conseil municipal commenceront à 19h30.

CONSEIL MUNICIPAL



BRUNO
GUILBAULT
SIÈGE 1



MARIE-CLAUDE
BOURBEAU
SIÈGE 2



PASCAL
VERREAULT
SIÈGE 3



LUCIE
RACINE
SIÈGE 4



LAURENCE
ROBERT
SIÈGE 5



SIMON-PIERRE
CARON
- LABRANCHE
SIÈGE 6

INFORMATIONS PERTINENTES

Hôtel de ville

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8h-12h/13h-16h30

Vendredi : 8h-12h

Téléphone : 418 827 3755

Adresse : 172, rue de l'Église

SÉANCES DU CONSEIL 2024

Veuillez prendre note que les séances du conseil municipal débuteront à 19h30.

2 juillet

5 août

3 septembre

7 octobre

4 novembre

9 décembre

PAIEMENTS DE TAXES

Pour les comptes de taxes de 300\$ et plus, il est possible d'acquitter votre compte en 4 versements, sans intérêt.

25 juillet et 26 septembre

Paiement par internet

Pour les factures et permis

Indiquez comme fournisseur: Municipalité de Saint-Joachim de Montmorency

Le numéro de référence est votre numéro de client (inscrit sur votre facture en haut à droite)

Rechercher une facture



< RETOUR

Saint-Joachim-de-Montmorency



Saint-Joachim-de-Montmorency

- Permis et Factures (Qc) (QC)



Saint-Joachim-de-Montmorency

- Taxes (QC)





MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,
Alors que l'été pointe le bout de son nez, je suis ravi de vous retrouver à travers ces lignes pour notre bulletin municipal du mois de juin.

C'est avec un grand enthousiasme que je vous annonce les projets passionnantes qui se dessinent pour notre communauté cet été.

Tout d'abord, je suis fier de vous informer que la rénovation de notre hôtel de ville, longuement attendue, débutera dès la clôture du Festival de l'Oie des Neiges. Après un processus d'appel d'offres rigoureux, un soumissionnaire a déposé une offre le 14 mai dernier, dont l'offre respecte pleinement nos budgets fixés à 2 millions de dollars. Actuellement, ce montant et le processus sont en cours d'analyse par le ministère des Affaires municipales, qui contribuera à hauteur de 70%, ainsi que par le gouvernement fédéral, qui nous accorde 100 000\$ pour la mise en place d'un monte-personne. Cette initiative garantira que notre hôtel de ville soit conforme aux normes d'accessibilité universelle et aux exigences pour assurer l'accueil de nos citoyens en cas de mesures d'urgence sur le territoire, démontrant ainsi notre engagement envers l'inclusion.

Par ailleurs, notre Municipalité a prévu des travaux de pavage pour un tronçon de la rue de la Miche, venant ainsi compléter les aménagements réalisés en 2023 à l'entrée ouest du secteur. Nous sommes déterminés à améliorer continuellement notre infrastructure pour le bien-être de tous nos citoyens.

Enfin, je souhaite souligner notre engagement envers la qualité de l'eau potable. Nous avons chargé des firmes d'ingénierie et d'hydrologie de nous proposer les meilleures solutions pour garantir un approvisionnement en eau potable de qualité pour les années à venir. La santé et le bien-être de nos résidents demeurent une priorité absolue pour notre administration municipale.

Dans ce contexte, il est essentiel de souligner l'importance des subventions régulières que notre Municipalité reçoit. Ces subventions jouent un rôle crucial dans notre capacité à entreprendre des projets d'envergure tout en minimisant l'impact financier sur nos citoyens. Avant de lancer tout chantier d'importance, nous nous efforçons toujours de rechercher et d'obtenir ces subventions, ce qui contribue à maintenir les taxes locales à un niveau raisonnable. Cette approche stratégique nous permet d'améliorer notre infrastructure, de fournir des services de qualité et de répondre aux besoins de notre communauté.

En guise de conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude envers l'engagement et la solidarité qui caractérisent notre communauté. Actuellement, nous nous apprêtons à lancer un processus de consultation visant à revitaliser notre secteur agricole. La Municipalité soutient pleinement ses agriculteurs et nous souhaitons renforcer l'importance de l'agriculture dans notre région. De nombreux résidents se sont mobilisés pour faire de notre Municipalité un terreau fertile et pour soutenir les personnes dans le besoin, notamment à travers des initiatives telles que le Jardin bienveillant et le futur Frigo-partage.



MOT DU MAIRE SUITE...

Bientôt, vous serez appelés à contribuer à cette dynamique. C'est grâce à cette unité que nous avancerons vers un avenir plus prometteur.
En vous souhaitant à toutes et à tous un mois de juin rempli de moments de bonheur, de partage et de convivialité.

Bien à vous,

Mario Langevin
Maire de Saint-Joachim

BILAN FINANCIER 2023



Les états financiers élaborés par le cabinet Garépy, Gravel, Larouche, Blouin, CPA s.e.n.c.r.l. fournissent une représentation exacte de la situation financière de la Municipalité de Saint-Joachim au 31 décembre 2023.

Les revenus de la Municipalité pour l'exercice ont affiché des variations notables dans différentes catégories. En premier lieu, les revenus provenant des taxes municipales ont enregistré une légère augmentation, attribuée principalement à une hausse significative, parfois jusqu'à 30 %, dépassant ainsi les chiffres de l'année précédente. Ainsi, les revenus provenant des taxes pour l'exercice se sont élevés à 1 570 590, en légère hausse par rapport à l'année précédente où ils étaient de 1 522 344. Cependant, les compensations tenant lieu de taxes, provenant principalement de l'école primaire, ont connu une légère baisse, tandis que les quotes-parts sont demeurées stables.

Une croissance significative a été constatée dans les revenus provenant des transferts, reflétant une dynamique positive dans les relations financières de la Municipalité. De même, les revenus des services rendus ont enregistré une augmentation substantielle par rapport à l'année précédente. Les autres sources de revenus ont également affiché des tendances à la hausse, notamment les autres revenus d'intérêts et les autres revenus généraux.

Concernant les charges, divers secteurs ont enregistré des évolutions significatives. Les dépenses liées à l'administration générale ont connu une légère baisse, tandis que celles de la sécurité publique sont demeurées stables. En revanche, les coûts de transport et d'hygiène environnementale ont connu une augmentation notable. De même, les dépenses pour les loisirs et la culture ont également augmenté, tandis que les frais de financement ont légèrement diminué.

En résumé, plusieurs projets ont été réalisés en 2023 avec le soutien de subventions importantes, comprenant notamment : l'installation de bornes électriques, la conversion de l'éclairage au parc municipal, la réfection et la mise aux normes d'un tronçon du chemin du Cap-Tourmente, la construction d'un abri-soleil au parc municipal, l'installation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite à l'hôtel de ville, des améliorations au garage municipal, ainsi qu'une station de réparation de vélos à l'hôtel de ville, entre autres initiatives.

Enfin, le rapport de la vérificatrice générale révèle un excédent pour l'exercice actuel, témoignant d'une amélioration continue d'année en année. Cette évolution positive a un impact significatif sur l'excédent accumulé à la fin de l'exercice. Cette situation permettra d'investir dans l'amélioration des infrastructures municipales vieillissantes. **En bref, cette analyse met en lumière les forces et les faiblesses financières de la Municipalité, offrant des perspectives pour une gestion efficace des ressources humaines et matérielles, ainsi qu'un soutien continu au développement communautaire.**

GESTION DES DÉCHETS



06 / JUIN

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

07 / JUILLET

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

08 / AOÛT

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

ORDURES (Bacs roulants)
 ORDURES (Conteneurs)

MATERIÈS RECYCLABLES (Bacs roulants)
 MATERIÈS RECYCLABLES (Conteneurs)

SAPINS DE NOËL
 FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS*

ENCOMBRANTS (Monstres)
 ÉCOCENTRE*

Le gazon ne doit pas se retrouver dans votre conteneur à ordures !

Comme vous le savez sans doute, la collecte des ordures est chargée au poids à votre Municipalité. Le gazon a un poids élevé. Donc, chaque fois que vous remplissez votre bac, un montant est facturé et vous est chargé par le biais de votre compte de taxes chaque année. Il en va dans l'intérêt de tous de faire attention aux dépenses, mais aussi à notre environnement.

Pourquoi ne pas laisser les rognures de gazon au sol ?
Les résidus de tonte se décomposeront en moins de 48 heures et constituent un excellent fertilisant naturel.



INFORMATION SUR L'ÉCOCENTRE

Accès résidentiel seulement. Preuve de résidence demandée.

10, rue Industrielle, Beaupré

HORAIRE D'HIVER

- 6 janvier au 30 mars -
Les samedis de 11 h à 15 h
- 16 novembre au 14 décembre -
Les samedis de 11 h à 15 h

HORAIRE D'ÉTÉ

- 2 avril au 14 novembre -
Les mardis et jeudis de 12 h à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 16 h 30

LE SAVIEZ-VOUS ?

80 % des matières qui sont acheminées à l'écocentre sont recyclées ou valorisées.

RÉCUPÉRATION DE FEUILLES GAZON ET VÉGÉTAUX AU GARAGE MUNICIPAL

CONTENEUR ACCESSIBLE EN TOUT TEMPS

LES FEUX EXTÉRIEURS

Un feu extérieur n'est pas un incinérateur. Si vous avez des matériaux dont vous voulez vous débarrasser, allez les porter à l'écocentre.

Le printemps est une période propice pour les feux extérieurs. Pour que votre brûlage extérieur ou vos belles soirées de feux de camp ne tombent pas à l'eau, assurez-vous de respecter les quelques étapes qui suivent pour un feu sécuritaire.

Vérifiez l'indice de feu de forêt de la SOPFEU au www.sopfeu.qc.ca

Si l'indice est ÉLEVÉ, TRÈS ÉLEVÉ ou EXTRÊME, vous ne pouvez pas faire de brûlage extérieur.

Si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/heure, vous ne pouvez pas faire de brûlage extérieur.



PRÉVENTION INCENDIE RÉSIDENTIELLE

Le programme de prévention des résidences du Service de sécurité incendie va reprendre son cours.

À compter du 1er mai et jusqu'à la fin novembre, nos pompiers se présenteront dans plusieurs secteurs de la Municipalité afin de vérifier, entre autres, les avertisseurs de fumée et les extincteurs portatifs.

Pour toutes questions, composez le 418-827-4541

Notre règlement municipal demande que vous...

- Ne fassiez pas un immense feu (feu de joie);
- Demeuriez sur place en tout temps pendant le brûlage;
- Éteignez le feu avant de quitter;
- Respectiez les voisins (fumée);
- Ne brûlez pas de déchets.

L'utilisation d'un foyer extérieur avec un pare-étincelles est fortement recommandée.

Avez-vous tout en main?

DANGER D'INCENDIE AUJOURD'HUI

Bas	Moyen	Élevé	Très élevé	Extrême
-----	-------	-------	------------	---------

1. Préparez
2. Allumez
3. Surveillez
4. Éteignez
5. Vérifiez

1mètre

1mètre

Absence de chaleur

RÉGLEMENTATION



VIVRE EN HARMONIE AVEC SON ANIMAL DE COMPAGNIE

Avec l'arrivée de la belle saison, il est bon de rappeler certaines règles qui assurent une cohabitation harmonieuse, et dont

le non-respect est passible d'une amende pouvant aller de 100 \$ à 2 000\$.

Nous constatons une augmentation des plaintes liées aux chats et chiens. Pour vivre en parfaite harmonie avec nos compagnons à quatre pattes, les propriétaires de chiens, même les plus dévoués, doivent respecter les réglementations qui encadrent leurs responsabilités.

Tous les gardiens de chiens, qu'ils soient propriétaires, locataires ou occupants, se doivent de respecter les règles suivantes :

Laisse toujours en main :

- À la maison : Dès que votre chien sort à l'extérieur, il doit être retenu soit par une laisse, une clôture ou tout autre dispositif de retenue sécuritaire et sous une surveillance permanente.
- En sortie : Dans les lieux publics, parcs, ou propriétés privées autres que la vôtre, assurez-vous que votre chien ne se promène pas librement. La laisse ne doit pas dépasser 1,85 mètre.

Responsabilité et respect :

- Ramassez immédiatement : à l'extérieur de chez vous, assurez-vous de ramasser immédiatement après les besoins de votre compagnon, et disposez des déchets dans la poubelle.
- Tranquillité et sécurité : Tout chien perturbant la paix, aboyant excessivement, ayant déjà montré de l'agressivité, ou constituant une menace sans provocation, est considéré comme une nuisance.

En respectant ces règles simples, vous contribuez à créer un voisinage agréable et sûr. La sécurité de notre Municipalité est une cause qui nous tient particulièrement à cœur.

"CHATS ERRANTS : UN GESTE NOBLE OU NUISIBLE?

Nourrir les chats errants peut sembler bien intentionné, mais est-ce réellement bénéfique? Cet acte, interdit pour les chats non stérilisés, engendre des nuisances et favorise la propagation des colonies. Nourrir ces félins n'est pas dans l'intérêt de la cause animale, encourage la reproduction incontrôlée, la transmission de maladies, et peut conduire à l'euthanasie des portées.

S'abstenir de les nourrir et soutenir des initiatives comme la stérilisation sont des choix éclairés pour garantir un avenir plus sain aux chats errants.

Assurez-vous d'enregistrer votre chien pour éviter une amende



L'HÔTEL DE VILLE EN MÉTAMORPHOSE!

Depuis plusieurs mois, la Municipalité, accompagnée d'un architecte et d'ingénieurs, a travaillé à la rédaction des plans et devis en vue de lancer un appel d'offres. **L'ouverture des soumissions le 14 mai dernier a donné lieu au dépôt d'une offre de près de 2 000 000 \$** qui est actuellement en cours d'analyse par le ministère des Affaires municipales, lequel s'engage à contribuer à hauteur de 70%.

Par ailleurs, la Municipalité compte sur la contribution du gouvernement fédéral, qui alloue 100 000\$ pour la mise en place d'un monte-personne.

Cette initiative vise à garantir la conformité de notre hôtel de ville aux normes d'accessibilité universelle, ainsi qu'aux exigences permettant d'assurer l'accueil de nos citoyens en cas de mesures d'urgence sur le territoire.

Si le projet est approuvé, **les travaux se dérouleront d'octobre 2024 à janvier 2025. Des bureaux temporaires seront installés au centre des loisirs.**

La Municipalité informera ses citoyens de cette démarche.



NOUVELLE ENSEIGNE !

Les couleurs de la Municipalité seront désormais visibles le long de la route 138 ! Grâce à une subvention accordée dans le cadre du programme du Fonds de ruralité et des régions, la Municipalité entreprendra en septembre l'installation d'une enseigne arborant nos couleurs à la hauteur de la côte de la Miche.

Le conseil municipal est convaincu que cela renforcera le sentiment d'appartenance de ses citoyens.

PAVAGE D'UN TRONÇON DE LA RUE DE LA MICHE

Pour compléter les aménagements effectués en 2023 à l'entrée ouest du secteur, la Municipalité prévoit rectifier un tronçon supplémentaire de la rue de la Miche dans les mois d'août, septembre ou octobre à venir.



NOUVEAU PARC POUR ENFANTS

Le terrain municipal du **domaine Bellevue** se prépare à accueillir un tout nouveau module de jeux pour enfants. Actuellement, la Municipalité examine attentivement les diverses options disponibles afin de satisfaire au mieux les attentes des familles du secteur.



APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE



La qualité et la disponibilité de l'eau sur notre planète constituent un défi majeur ! L'eau est une ressource précieuse et indispensable à la vie, mais elle est également fragile et limitée.

Il est essentiel que chacun de nous prenne conscience de l'importance de préserver cette ressource vitale. En adoptant des gestes simples au quotidien, comme réduire notre consommation d'eau, éviter le gaspillage et préserver les écosystèmes aquatiques, nous pouvons tous contribuer à préserver la qualité et la quantité d'eau disponible pour les générations futures. Ensemble, agissons pour un avenir où l'eau demeure abondante et saine pour tous !

Nous avons mandaté des firmes d'ingénierie et d'hydrologie afin qu'elles nous présentent les meilleures solutions pour assurer un approvisionnement en eau potable de qualité et en quantité pour les années à venir. La santé et le bien-être de nos résidents demeurent une priorité absolue pour notre administration municipale.

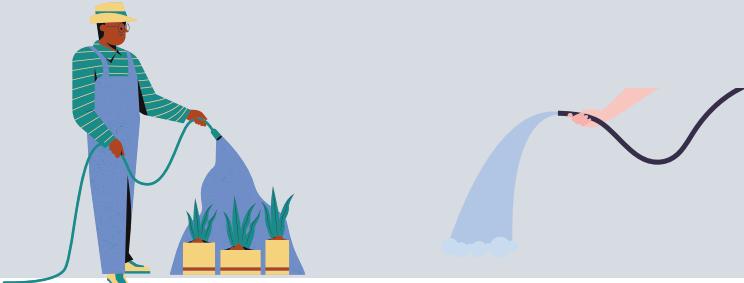
INTERDICTION D'ARROSAGE

Entre le **1er mai et le 1er septembre** de chaque année, à l'exception des périodes suivantes :

Entre **20 h et 23 h** et entre **05 h et 07 h**, les jours suivants :

1) Pour les occupants de bâtiments dont le numéro civique est un nombre **pair**, les mercredis et samedis;

2) Pour les occupants de bâtiments dont le numéro civique est un nombre **impair**, les mardis et vendredis.



FEUX D'ARTIFICE

Les feux d'artifice sont **interdits** à Saint-Joachim selon l'article 6 du règlement #308-2007.

Une autorisation peut être accordée par le conseil municipal pour des événements spécifiques, vous devez en faire la demande à l'hôtel de ville.

Leur usage inadéquat peut provoquer des incendies.



CRÉDIT PHOTO : MANON DUMAS

OPÉRATION DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES



Nous vous informons que la vidange des fosses septiques aura lieu du **19 au 30 août dans notre Municipalité.**

Cette initiative est essentielle pour le bon fonctionnement de nos systèmes d'assainissement et la préservation de notre environnement. Une lettre vous sera envoyée à la fin du mois de juillet si votre installation septique doit être vidangée cette année.

Pour faciliter le processus de vidange, veuillez suivre ces directives simples :

1. Assurez-vous que **l'accès à votre fosse septique est dégagé** et accessible aux camions de vidange.
2. Évitez de **stationner des véhicules ou d'obstruer les voies d'accès** aux fosses septiques pendant cette période.
3. Pour toute question ou préoccupation, contactez le service d'urbanisme de la Municipalité.

Nous vous remercions de votre coopération et de votre compréhension.

VOUS AVEZ UNE PISCINE OU ENVISAGEZ EN INSTALLER UNE?



Depuis le 1er juillet 2021, un nouveau règlement sur la sécurité des piscines résidentielles est en vigueur.

Toutes les piscines doivent être conformes, et ce avant le 30 septembre 2025.

N'hésitez pas à contacter le service de l'urbanisme au 418-827-3755 p.103 ou urbanisme@saintjoachim.qc.ca pour toute installation ou modification de piscine, clôture, plateforme, patio ou garde-corps.

ABATTAGE D'ARBRES : UNE DÉCISION COMPLEXE ET RÉGLEMENTÉE



Le contrôle de l'abattage des arbres est essentiel pour préserver notre environnement et limiter les coupes abusives.

Un certificat d'autorisation du service d'urbanisme de Saint-Joachim est nécessaire.

L'abattage est permis si l'arbre est mort, dangereux, malade, gêne des travaux ou nuit à d'autres arbres.



Règles relatives à une clôture limitant l'accès à la piscine

Lorsqu'une clôture doit être installée, celle-ci doit toujours respecter les caractéristiques suivantes :

- Avoir une hauteur minimale de **1,2m (4 pieds)**;
- Empêcher le passage d'un objet sphérique de **10 cm de diamètre** entre les barreaux, ou sous la clôture;
- Être conçue afin d'empêcher qu'elle ne soit escaladée facilement.

Dimensions exigées pour une enceinte

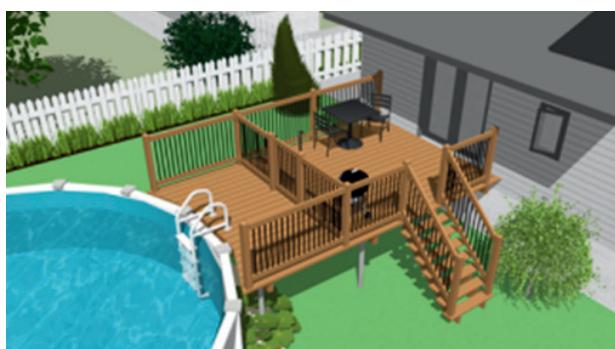


Exemple de plateforme dont l'accès est protégé par une enceinte



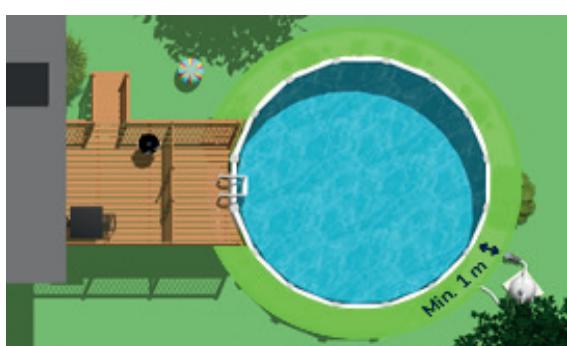
Exemple de terrasse rattachant la piscine à la résidence.

La partie ouvrant sur la piscine est adéquatement protégée par une enceinte



Exemple de loquet permettant à la porte de se verrouiller automatiquement.

La porte devrait aussi être munie de pentures à ressort afin de se refermer automatiquement.



Les appareils de fonctionnement de la piscine doivent être situés à plus d'un (1) mètre de celle-ci.

RETOUR SUR...

UN PRINTEMPS VERT

À SAINT-JOACHIM



LE NETTOYAGE DES FOSSÉS

Samedi, le 4 mai dernier, une activité de nettoyage des fossés autour du chemin du Cap-Tourmente a eu lieu.

C'est plus de 40 personnes généreuses qui se sont déplacées pour venir nous aider !

Merci de nous aider à préserver l'environnement!

P.S : Plus de **30 gros sacs à ordures industriels ont été remplis de déchets** sans compter les gros items qui ont été transférés à l'écocentre...



Un gros merci à la MDJ l'Énigme de Beaupré et La ZONE Maison des jeunes.

JOURNÉE ENVIRONNEMENT

Le 18 mai dernier, notre Journée environnement s'est tenue dans le sous-sol de l'hôtel de ville en raison des conditions météorologiques défavorables et de la pluie.

Malgré le mauvais temps, l'événement a été une réussite. Nous avons profité de l'occasion pour distribuer des arbres et nous encourager mutuellement entre citoyens, artisans et commerçants locaux.

L'événement sera de retour l'an prochain, en espérant une belle journée ensoleillée qui nous permettra de nous installer à l'extérieur !

Un grand merci à tous les participants et à la maison des jeunes La Zone pour leur délicieuse cantine.



LOISIRS & ÉVÈNEMENTS

Fête d'été

21 juin à partir de 17h00

Dans le parc municipal

Venez célébrer le début des vacances &
l'ouverture de la piscine municipale

Hot-dogs & limonades offerts sur place
**Piscine, jeux d'eau,
feu de camp, guimauves et
bien plus !!**



NOUS VOUS INVITONS À VENIR CÉLÉBRER LE DÉBUT DES VACANCES ET L'OUVERTURE DE LA PISCINE LE **VENDREDI 21 JUIN DÈS 17H00** AU PARC MUNICIPAL.

LES CITOYENS PEUVENT VENIR PROFITER DE LA **PISCINE JUSQU'À 20H00**, DU PARC ET DES DIFFÉRENTS TERRAINS DE JEUX.

POUR CETTE OCCASION, NOUS OFFRONS DES HOT-DOGS, LIMONADE ET UNE SOIRÉE GUIMAUVES AUTOUR DU FEU !

UN ÉVÈNEMENT FAMILIAL À NE PAS MANQUER !!

SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE BÉNÉVOLE,
CONTACTEZ-NOUS:
LOISIRS@SAINT-JOACHIM.QC.CA
(418)-827-3755 # 105

C
I
N
É
M
A

CINÉ PLEIN AIR

Hot-dogs, popcorn et breuvages sur place

Hot-dogs à partir de 18h30

En cas de pluie, l'évènement aura lieu au sous-sol de l'hôtel de ville et l'heure de représentation sera devancée à 19h30.

Apportez vos chaises et tout ce qu'il vous faut pour être confortable.

19 juillet
Représentation:
20h30

23 août
Représentation:
20h00



LES HAUTS ET LES BAS DE LA RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DU CAP-TOURMENTE!

Gordon Court

Trouver refuge

Si vous n'êtes pas encore venus faire votre tour cette année à la réserve, vous êtes conviés à visiter l'exposition Trouver refuge de Manon Dumas. Cette installation de photographies et de poèmes témoigne avec finesse du passage de la Grande Oie des neiges à Saint-Joachim. Après avoir vécu l'expérience de la migration des oies, l'artiste a sélectionné avec soin ses meilleures images pour créer une œuvre émouvante. En plus de sensibiliser le public sur les richesses de notre territoire. Cette exposition contribue à présenter et à faire rayonner la culture locale. À voir au centre d'interprétation jusqu'au 3 novembre.



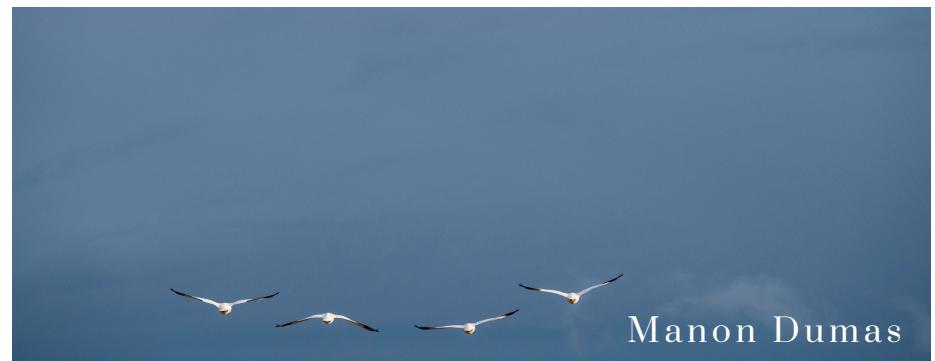
De l'action dans la falaise

Tant de péripéties se sont passées dans la falaise du cap Tourmente depuis l'année dernière. Notre cher papa Faucon pèlerin est allé profiter des températures clémentes du El Salvador l'hiver dernier. À son retour à la réserve le 17 avril, surprise, un prétendant avait pris sa place auprès de maman pèlerin. Pour découvrir la suite de l'histoire avec notre nouveau couple de faucons dans la falaise, participez à l'activité Un pèlerin qui revient de loin, les fins de semaine du 25 mai au 24 juin à la Halte du Pèlerin en compagnie de nos animatrices Ashley et Natasha.

Les sentiers de la montagne fermés pour une durée indéterminée

En avril dernier, les employés ont constaté une fissure importante dans la montée du sentier La Falaise. Un ingénieur spécialisé en géotechnique dépêché sur le terrain a constaté un risque imminent de glissement de terrain. Par mesure de prévention et de sécurité pour les visiteurs, nous avons dû fermer les sentiers La Falaise, Les Chutes, La Cime ainsi que la portion ouest du Pierrier. Les employés de la réserve et les ingénieurs spécialisés sont à pied d'œuvre pour trouver des solutions afin de vous permettre d'accéder à nouveau au secteur de la montagne.

Consultez notre [site internet](#) pour plus de détails.



L'équipe de la réserve

Manon Dumas

Le 1000 KM du Grand défi Pierre Lavoie passera dans votre municipalité le 14 juin 2024.



Passage des cyclistes

Plusieurs centaines de cyclistes traverseront votre municipalité dans le cadre d'une étape du 1000 KM. Nous vous invitons à les encourager lors de leur passage sur les rues ci-dessous ou à vous joindre à l'un des points d'encouragements.



14 juin 2024

Avenue Royale
Ch. du Cap-Tourmente
Rue de l'Église

13h00 à 14h00

Pour plus de renseignements sur le 1000 KM, visitez notre site Web le1000km.com
Pour vos questions et commentaires, écrivez-nous à l'adresse courriel 1000km@legdpl.com

VENEZ RANDONNER AVEC LE CLUB DE MARCHE CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Le Club regroupe des adultes (retraités et des personnes sur le marché du travail), disponibles sur semaine en matinée tous les jours à compter de 8 h 30 pour la saison estivale. Les randonnées se pratiquent sur des sentiers en forêt. Chaque randonnée est dirigée de façon sécuritaire par un organisateur du Club. La distance varie entre 6 et 12 km et la durée est entre 2 et 4 heures. Des sous-groupes sont formés et indiqués dans le programme hebdomadaire pour tenir compte du calibre des membres : randonnée courte à intensité modérée ou longue à intensité rapide.



RANDONNÉES À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION POUR L'ÉTÉ 2024

- Défi des 5 sommets de Charlevoix : Le Yéti Parc des hautes Gorges de la rivière Malbaie, L'Orignac Site Öbois à la Municipalité St-Siméon, Cap Brûlé Sentier des Caps à Saint-Tite-des-Caps, Mont Grand Fond à La Malbaie, Le paysan Ferme Éboulementaise aux Éboulements
- Cinq randonnées dans Charlevoix : Lac des Cygnes, Mont Grand Fonds, Mont des Morios, Mont du Dôme, Sentier La Baie
- Lac Saint-Joseph au sentier du chemin de la Liseuse
- Deux entiers dans le Fjord du Saguenay : sentier Le Fjord à Tadoussac mont Adéla-Lessard, sentier Le Fjord à Baie-Sainte-Marguerite
- Vallée de la Jacques Cartier, sentier à déterminer
- Vallée du Bras-du-Nord dans Portneuf, sentier à déterminer

Coûts de l'abonnement annuel, Informations détaillées et inscription sur notre blogue : <http://clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.ca/> et aussi sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/ClubMarcheCoteBeaupre/>
Contact : Luc Legendre, président 418-580-2275 ou Luc.legendre@icloud.com

Nouvel
Horaire!!

HORAIRE PISCINE ETE 2024

OUVERTURE : 21 JUIN 2024

LUNDI : 15H-19H

MARDI : 11H-12H30 / 15H-19H

MERCREDI : 15H-19H

JEUDI : 11H-12H30 / 15H-19H

VENDREDI : 15H-19H

SAMEDI : 12H-19H

DIMANCHE : 12H-19H

21 JUIN AU 25 JUIN = HORAIRE MODIFIÉ*



Bibliothèque

HORAIRE

Dimanche: 13 h à 15 h

Lundi: 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi: 13 h à 15 h / 18 h 30 à 20 h 30*

* Nouveauté !!

Fermeture estivale:

21 juillet au samedi le 10 août

Jours de fermeture:

23-24 juin

30 juin-01 juillet



Piscine

municipale

Horaire modifié du 21 au 25 juin:

Vendredi 21 juin : 13 h à 20 h

Horaire spécial Fête d'été

Samedi 22 juin : 12 h à 19 h

Dimanche 23 juin : 12 h à 19 h

Lundi 24 juin : 13 h à 19 h

Mardi 25 juin : 15 h à 19 h

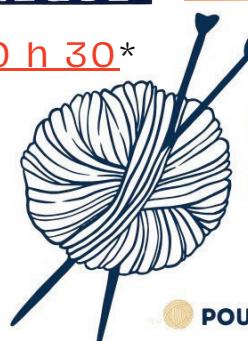


CROQUE-LIVRES

Saviez-vous que la Municipalité compte trois croque-livres sur son territoire?

- Hôtel de ville (boîte postale extérieure)
- Rue de la miche (boîte postale extérieure)
- Petit Cap

Que ce soit pour prendre un livre ou en donner, **vous êtes les bienvenus à continuer cette belle chaîne de livres !!!**



CLUB DE TRICOT DE LA CÔTE

En collaboration avec Les berceuses de laines

- POUR DÉBUTANT OU PLUS EXPÉRIMENTÉ
- DÉPANNAGE DE TRICOT ET ATELIER LIBRE
- PROJET DE TRICOT ET CROCHET À RÉALISER

OÙ ? À LA BIBLIOTHÈQUE LA PLUME D'OIE | QUAND ? LES MERCREDIS DÈS 18 H 30



RECHERCHE BÉNÉVOLES

Nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour combler les **vendredis soir à partir de septembre** prochain.

La formation se fera au cours de l'été selon les disponibilités de chacun.



Nouvelles du Festival de l'Oie des Neiges (11, 12, 13 et 14 octobre 2024)

Voici l'équipe des administrateurs 2024 :

Lawrence Cassista	Annie Cloutier	Ghislain Gravel	Lucie Morel
Serge Renaud	Philippe Dubeau	Hugo Paré	Asselin
Alain Paré	Marc-André Bluteau	Mathieu Tremblay	

Présidence d'honneur de la 29e édition du Festival de l'Oie des Neiges

C'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons le retour de la famille Mécanique J. Clair à la présidence d'honneur du Festival pour 2024 ! On peut déjà dire un gros MERCI à James et Stacy qui ont répondu à l'appel en acceptant de nous supporter à nouveau cette année !

Activités de financement à venir et à mettre à votre agenda :

1) 29e Omnim de golf - samedi le 15 juin prochain au Club de golf Le Mont Sainte-Anne, sous la présidence d'honneur de M. Guillaume Godin, propriétaire de Construction G. Godin inc.

Le coût d'inscription (125 \$) comprend : le droit de jeu, la voiturette de golf et le souper spectacle qui se tiendra au Centre des loisirs Sainte-Anne. Il est encore possible de s'inscrire en contactant : Serge Renaud au 418-563-7656.

2) Gala de boxe amateur - samedi le 17 août prochain à l'Aréna Côte-de-Beaupré à compter de 18h30.

Plusieurs boxeurs amateurs de la Côte-de-Beaupré se sont inscrits. Comme l'objectif du gala demeure pour les athlètes une mise en forme et un dépassement de soi, ils sont déjà tous à l'entraînement.

Nous sommes fiers également de vous annoncer que la Fédération québécoise de boxe olympique (FQBO) s'est jointe à nous afin de présenter cet événement le plus sécuritairement possible. La FQBO s'assurera que des arbitres fédérés soient sur place. Des adversaires de même poids et de même calibre s'affronteront dans des combats amicaux et de fraternité.

Venez vous divertir lors cette soirée ! Vous pouvez vous procurer vos billets d'entrée sur notre site festivaldeloiedesneiges.com. Le coût d'une table étant de 500 \$ pour 10 personnes et de 50 \$ pour un billet seul.

Remerciements

Nous désirons remercier chaleureusement notre amie « Annie Bernard Photographie » qui nous a offert gratuitement une vidéo promo du Festival. Pour la visionner, vous la retrouverez sur notre page Facebook « Festival de l'Oie des Neiges ». N'hésitez pas à la partager afin de nous offrir une plus grande visibilité!

Finalelement, vous pouvez nous suivre en tout temps sur le site web : « festivaldeloiedesneiges.com » et sur notre page Facebook : « Festival de l'Oie des Neiges ». À bientôt !

Théâtre d'été à la folie!



Départ en direction de Kingsey Falls

En après-midi, arrivée dans la région du Centre-du-Québec. Embarquez pour une journée 100% Kingsey Falls. Plongez dans la beauté naturelle du parc Marie-Victorin, plus grand jardin écologique du Canada, lors d'une visite guidée qui dévoilera les secrets de ses jardins et de sa biodiversité exceptionnelle. Souper dans un restaurant de la région. En soirée, installez vous confortablement **au Théâtre Kingsey** et assistez à la pièce de théâtre «À la folie !» une comédie mêlant humour, imitations, relations familiales tordues, maladie (oui, oui!) et grandes chansons. Charles (Guy Richer), un animateur fêtard et immature, découvre avec horreur qu'il devra malgré lui s'occuper de sa vieille mère (Louise Deschâtelets) atteinte d'Alzheimer. Que fera le boomer bohème coincé entre sa mère grincheuse, sa fille insolente (Charlotte B. Reichhold) et une infirmière déstabilisante (Sandra Dumaresq), lui dont le seul talent est de faire rire en imitant de vieux chanteurs? Pourtant la magie de la musique fera des miracles! Imitations de Jean-Pierre Ferland, Julien Clerc, Gilbert Bécaud, Cat Stevens, Michel Louvain, Plume Latraverse, Richard Desjardins, Joe Dassin, Tom Jones, Serge Lama, Félix Leclerc, Charles Trenet, Frank Sinatra, etc. Retour vers votre localité. S

La fabuleuse histoire d'un royaume

Et nuitée au Saguenay



2 jours | 3 repas

505\$
Par pers. Occ. dbl

Inclusions

- ✓ Transport en autocar de luxe
- ✓ Hébergement pour 1 nuit
- ✓ 3 repas
- ✓ Services d'un guide accompagnateur
- ✓ Activités au programme
- ✓ Taxes et frais de services
- ✓ FICAV

485\$
Occ. triple

475\$
Occ. quadruple

595\$
Occ. simple



J1 | DÉPART VERS ROBERVAL - SAGUENAY

Trajet en matinée vers le Lac-Saint-Jean. En après-midi, visite du **village historique de Val-Jalbert** situé dans la ville de Chambord. Il propose un voyage dans le temps, au cœur des années 1920, dans un village mono-industriel. Du couvent au bureau de poste, en passant par les « placoteux » du magasin général et le moulin à pâte, découvrez le quotidien animé des familles ouvrières de l'époque. Souper dans un restaurant de la région. En soirée, présentation du spectacle **La Fabuleuse Histoire d'un Royaume**. Cette représentation unique implique plus de 40 comédiens dans un environnement visuel et sonore à couper le souffle, et saura vous impressionner par son authenticité. Nuitée à l'hôtel. S

J2 | SAGUENAY - RETOUR

En matinée, petit déjeuner à l'hôtel. Visite du **musée de la défense aérienne**. Unique musée reconnu dédié à l'histoire de l'aviation militaire canadienne au Québec et seul musée de l'aviation militaire francophone dans l'est de l'Amérique et aussi le seul au Canada à ouvrir les portes de la base militaire au grand public par des visites guidées des installations de la 3e Escadre durant les heures d'opération. Dîner dans un restaurant de la région. Retour vers la maison en après-midi. PD/D

INFORMATION ET RÉSERVATION

Détenteur du permis du Québec

MARCEL TREMBLAY

418 575-0364

France Tanguay | 418 780-0548

Au Théâtre des Grands Chênes



1 jour | 1 repas

Inclusions

209\$
Par pers.

- ✓ Transport en autocar de luxe
- ✓ 1 repas
- ✓ Services d'un guide accompagnateur
- ✓ Activités au programme
- ✓ Taxes et frais de services
- ✓ FICAV

Club social des pionniers

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

26 AOÛT 19H00
LOCAL DU CLUB
(172 RUE DE L'ÉGLISE)

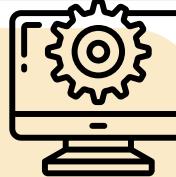


Vous êtes invités à participer à la prochaine assemblée générale du Club des Pionniers de Saint-Joachim.

Il y a des postes vacants qui seront comblés durant cette rencontre.

Pour toute question, contactez:
Mme Ghislaine Bouchard
(418) 827-2793

“Générations branchées”



La Municipalité est fière d'annoncer l'obtention d'une **subvention de 25 000\$ dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés.**

Ces fonds serviront à la mise en place d'un projet pour offrir des **formations, conférences et activités pour les aînés** en lien avec différentes thématiques informatiques. Nous planifions aussi d'offrir un espace à l'hôtel de ville avec ordinateur et matériel à disposition.

Restez à l'affût, les activités se dérouleront à partir de **septembre prochain.**

Si vous souhaitez vous impliquer bénévolement, contactez-nous: loisirs@saintjoachim.qc.ca



Le Cercle des Fermières St-Joachim a cessé ses activités en février dernier, après 76 ans d'existence.

Au cours de ces années, les membres ont réalisé de multiples travaux d'artisanat, elles ont su enseigner les techniques tout en réalisant leurs passions. On peut être fiers de ces fermières gardiennes du patrimoine culturel et artisanal.

- Ghislaine Blouin Thomassin.

Capitation 2024 Paroisse

NOTRE-DAME-DE-LA-NOUVELLE-FRANCE

Un appel à votre générosité



La campagne annuelle de financement représente une importante source de revenus pour notre paroisse. De fait, la capitation s'adresse à tous les baptisés de 18 ans et plus.

Que nous fréquentons ou non les différents lieux de culte de notre paroisse, nous devrions nous faire un devoir de soutenir les activités et les services de notre communauté chrétienne.

Quel que soit notre cheminement, elle est là pour chacun de nous.

Contactez-nous : [581-984-9343](tel:581-984-9343) ou par courriel : secretariatpndnf@videotron.ca
Consultez notre site Internet : www.paroissendnf.org pour plus d'information sur les activités de notre paroisse.



Jardin bienveillant

Ouverture du jardin

15 juin 2024 de 9h00-11h00

Vous avez envie de venir nous donner un coup de main pour l'ouverture du jardin?

Collation servie sur place.

Courez la chance de gagner un coffret de semences de plantes indigènes pour les pollinisateurs.
Tirage sur place!!!



Inscrivez-vous:
loisirs@saintjoachim.qc.ca
ou sur notre page Facebook.



Suivez nos projets sur notre page Facebook: Initiative Bienveillante

Frigo-armoire-partage

Quand?

Construction au cours de l'été et ouverture à venir.

C'est quoi le Frigo-armoire-partage?

C'est un frigo et une armoire en libre-service, ouverts à tous gratuitement.

Pour qui?

Pour tous !! Que ce soit pour des raisons financières, écologiques ou pour s'assurer d'obtenir un accès gratuit à des aliments sains de proximité.

Comment remplir le frigo?

- Les citoyens pourront venir déposer des aliments,*
- Les entreprises et organismes,
- Future activité de cuisine collective,
- Le Jardin bienveillant

*Une marche à suivre sera affichée dans l'abri.

Nous sommes à la recherche de futurs bénévoles pour l'entretien du frigo.

Inscrivez-vous:

loisirs@saintjoachim.qc.ca

Nouveauté:

Nous avons agrandi l'espace du jardin pour faire place à plusieurs plants de petits fruits.

Les fruits et légumes seront déposés dans le futur Frigo-armoire-partage.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour:

- Arroser
- Désherber
- Récolter

Peu importe le temps que vous avez à offrir, si vous êtes intéressés, contactez-nous à : loisirs@saintjoachim.qc.ca

Nous tenons à remercier nos partenaires et les bénévoles, sans qui ce beau projet ne serait pas possible.

